

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 février 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Ouverture de crédits 2012

Monsieur le Maire précise que les budgets ne seront votés que fin mars. En attendant, le conseil municipal décide donc d'ouvrir des crédits dans la limite du quart des crédits ouverts en 2011, soit 35 874.46 €

Participation financière aux frais de fonctionnement du RPI Brains/La Roë

Année scolaire 2011/2012 pour un enfant, soit 550 €

Participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques de La Guerche de Bretagne année 2012

Pour 5 enfants en maternelle, soit 4 530 €

Pour 2 élémentaires, soit 848 €.

Participation de la commune aux charges de fonctionnement de l'école privée « La Providence » à La Guerche de Bretagne Année scolaire 2011/2012

- pour 5 élèves de maternelle, soit 3100 €,
- pour 8 élèves de l'élémentaire, soit 2936 €.

Participation aux charges de fonctionnement des écoles de Saint-Aignan-Sur-Roë Année scolaire 2011/2012

Pour 3 élèves, soit 1713 €.

Vote des subventions 2012

Bénéficiaires	2012 (€)
Comice agricole cantonal	65
Musique Saint Baumier	500
Club Bon Accueil	155
Donneurs de sang Renazé	50
Syndicat d'initiative cantonal	90
FDGDON	170.22
Anciens combattants	65
Loisirs et passions	600
CCAS Fontaine	2 000
AFM téléthon 53	75
C.A.U.E. de la Mayenne	45.73
UDAF de la Mayenne	120
Chambre des métiers des Côtes d'Armor	15
M.F.R. Craon (53)	15
GDON Fontaine	150
Chambre des métiers d'Ille-et-Vilaine	15
M.F.R. Carquefou (44)	15
Secours catholique	50
TOTAL	4 195.95 €

Régularisation d'une bande de terrain à La Gueuriverie

Le conseil municipal décide de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée D n°449, d'une contenance de 3a15ca, à 0.15 € le m². Cette parcelle était restée propriété privée alors qu'elle fait partie intégrante du CR « La Blohinière ». Le conseil municipal décide de la classer dans le domaine public de la commune.

Questions diverses

Achat d'un défibrillateur

Pour un montant de 1400 € HT.

Sécurisation de l'atelier communal

- avec la mise en place d'un système de télésécurité, active avec des professionnels, comprenant la location d'une alarme de télésurveillance installée par Sécurité Ouest Services ;
- avec l'implantation d'une clôture qui sera mise en place par la SARL Les Jardins de l'Avenir de Marcillé Robert (35) pour un coût HT de 2 562 €.

Achat de matériel suite aux vols de novembre 2011

Pour un montant HT de 4 748 €.

Eglise : Maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration du chœur, de la sacristie, de la nef et du transept nord

Le cabinet ARCHITRAV d'Angers est retenu. Le taux de rémunération est de 10% du montant des travaux.

Le 10 février 2012
Le Maire,